



MAIRIE
DE
ROSCANVEL
29570

Téléphone : 02 98 27 48 51

Télécopie : 02 98 27 41 10

Web: www.roscanvel.fr

Courriel : mairie@roscanvel.fr

Réunion publique du Conseil Municipal le **mardi 11 août 2020 à 18 heures** à la Mairie

Ordre du jour :

- Délégations consenties au premier Adjoint au Maire par le conseil municipal
- Arrêté de délégation aux Adjointes au Maire
- Désignation de conseiller(s) délégué(s)
- Fixation des indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et du (des) conseiller(s) délégué(s)
- Désignation des représentants dans les organismes extérieurs
- Création de commissions municipales thématiques
- Création des commissions obligatoires
 - commission de contrôle des listes électorales
 - commission d'appel d'offres (CAO)
 - commission communal des impôts directs (CCID)
- Désignation d'un représentant à l'Assemblée spéciale d'Eau du Ponant
- Désignation d'un représentant à l'Assemblée générale des actionnaires d'Eau du Ponant
- Fonds d'urgence : autorisation exceptionnelle
- Forfait scolaire communal pour les enfants de la commune scolarisés à l'école Diwan
- Fixation des tarifs des contrôles de l'assainissement collectif et non collectif
- Décision modificative sur dépenses d'équipement en voirie
- Questions diverses



Le Maire,
Jean-Yves GOURVEZ